



*Vous êtes alternant.
Vous avez des enfants.
Cela peut vous concerner.*



Jusqu'au-boutisme, et alternants, le fâchis.

C'est ainsi que pourrait se résumer le résultat de la commission de professionnalisation de la branche tenue mi-décembre 2016. Le point de blocage concerne le positionnement des alternants en contrat de professionnalisation préparant un diplôme de niveau I (bac+5). Certains représentants syndicaux se sont arc-boutés pour exiger un positionnement en bande E pendant la formation, alors que les représentants des entreprises souhaitaient rester sur un niveau D.

Au final, plus aucun contrat de professionnalisation préparant un diplôme bac+5 n'est possible à Orange cette année !

Nous avons jugé utile de poser la question aux principaux intéressés, les jeunes postulants. Voici ce qu'ils nous ont répondu :

« Le positionnement en bande E n'est ni notre préoccupation, ni notre revendication. Notre principale préoccupation c'est de trouver une entreprise qui prenne des contrats de professionnalisation pour préparer notre diplôme. »

« Je suis étudiant, et j'ai un salaire, la rémunération en bande D est correcte, nous bénéficions aussi de l'intéressement, la participation, du comité d'établissement, ce n'est pas le cas partout »

« Mais, mon tuteur est en Dbis, et moi je serais en bande E ?, c'est un peu curieux, non ? »

« Je prépare un diplôme bac plus quatre, Orange avait l'intention de renouveler mon contrat pour un bac+5, si ce n'est plus possible je devrai arrêter mes études, mes parents n'ont pas les moyens de me les payer »...



A FOCOM, nous ne souhaitons pas faire de la surenchère stérile sur le dos de des jeunes. Leurs préoccupations sont nos préoccupations. L'essentiel reste donc pour nous de donner aux jeunes la possibilité de poursuivre leurs études dans des conditions optimales comme nous l'avons négocié dans l'accord intergénérationnel. Et de leur permettre d'être recrutés en CDI à Orange sur le niveau obtenu à l'issue de leur contrat, s'ils le souhaitent...

C'est pourquoi nous mettrons tout en œuvre pour faire revenir à la raison les représentants de certaines Organisations Syndicales sur cette problématique importante pour nos jeunes.

- ✓ **Importante, parce qu'il s'agit de leur avenir.**
- ✓ **Importante, parce que cela concerne 600 jeunes en contrat de professionnalisation.**
- ✓ **Importante, par ce que cela privera l'entreprise de compétences de haut niveau et d'un vivier de CDI pour demain**